



Date de dépôt : 17 avril 2024

Réponse du Conseil d'Etat
à la question écrite urgente de Jacques Jeannerat : Taux d'absence pour raison de santé

En date du 22 mars 2024, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

En date du 29 février 2024, j'ai posé une question (QUE 1998) sur le taux d'absentéisme pour raison de santé par office / direction générale pour les cadres (classe 23 et plus) durant l'année 2022 en comparaison avec l'année 2023. Or, après analyse du bilan social publié ce jour, il appert que le CE ne répond pas à cette question. Dès lors, je me vois contraint de renouveler ma question du 29 février.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le tableau ci-après présente les taux d'absence pour raison de santé par office/direction générale pour le petit Etat, depuis le début de la législature (juin à décembre 2023), avec un comparatif sur la même période pour l'année précédente. De plus, les données distinguent les résultats pour l'ensemble du personnel et pour les cadres supérieurs (classe 23 et plus).

**Taux d'absence pour raison de santé
(maladie ou accident) – juin à décembre**

		2023		2022	
		Tout le personnel	Cadres supérieurs uniquement	Tout le personnel	Cadres supérieurs uniquement
CHA	Secrétariat général	7,6%	1,1%	3,5%	2,4%
	Directions métiers de la chancellerie d'Etat	6,0%	3,9%	-	-
	Service des affaires européennes, régionales et fédérales	3,3%	-	1,1%	-
	Organismes rattachés administrativement à la CHA	0,9%	1,2%	0,2%	0,2%
DF	Secrétariat général	1,4%	1,0%	2,1%	0,7%
	Direction générale des finances de l'Etat	3,3%	1,7%	6,1%	2,4%
	Administration fiscale cantonale	6,2%	2,2%	7,2%	3,4%
	Direction générale des poursuites et des faillites	9,9%	8,1%	7,9%	-
	Office du personnel de l'Etat	5,4%	1,0%	7,0%	6,2%
	Office cantonal de la statistique	2,9%	-	2,9%	-
	Direction des affaires internationales	1,3%	-	0,2%	-
	Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences	1,4%	-	9,2%	-
	Organismes rattachés à ou en relation avec le DF	4,5%	6,0%	2,6%	2,7%
DIP	Secrétariat général	4,3%	3,1%	4,8%	1,4%
	Direction générale de l'enseignement obligatoire	5,2%	4,6%	5,2%	2,1%
	Direction générale de l'enseignement secondaire II	4,4%	1,2%	4,8%	7,9%
	Direction générale de l'office médico-pédagogique	6,9%	11,8%	7,0%	5,8%
	Direction générale de l'office de l'enfance et de la jeunesse	7,9%	8,3%	8,5%	5,4%
	Direction générale de l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue	7,4%	3,3%	8,0%	1,0%
DIN	Secrétariat général	4,4%	1,9%	5,4%	1,1%
	Corps de police	7,0%	6,7%	6,5%	3,0%
	Office cantonal de la détention	10,0%	3,6%	11,3%	12,7%
	Office cantonal de la population et des migrations	5,8%	1,4%	7,8%	1,1%
	Office cantonal des systèmes d'information et du numérique	4,0%	5,2%	4,6%	3,9%
	Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires	8,6%	2,2%	7,3%	-

DT	Secrétariat général	4,6%	4,0%	6,6%	4,2%
	Office de l'urbanisme	2,0%	1,5%	2,1%	4,8%
	Office cantonal du logement et de la planification foncière	5,6%	3,7%	6,2%	5,1%
	Office cantonal de l'énergie	13,7%	-	11,2%	-
	Office cantonal des bâtiments	4,8%	5,3%	5,4%	3,0%
	Office du patrimoine et des sites	1,5%	-	3,3%	-
	Office du registre foncier	7,3%	-	4,1%	-
	Office des autorisations de construire	4,9%	4,0%	4,2%	0,7%
	Direction Praille-Acacias-Vernets	5,9%	-	5,7%	-
	Office cantonal de l'environnement	5,8%	0,1%	2,7%	1,1%
	Office cantonal de l'eau	6,3%	0,4%	6,5%	3,6%
	Office cantonal de l'agriculture et de la nature	3,9%	8,5%	4,9%	3,2%
DSM	Secrétariat général	8,4%	7,3%	8,6%	9,0%
	Direction générale de la santé	5,7%	5,4%	7,4%	7,7%
	Office cantonal des transports	3,9%	0,3%	2,0%	0,3%
	Office cantonal du génie civil	6,5%	1,5%	6,9%	0,6%
	Office cantonal des véhicules	7,3%	-	8,0%	-
DEE	Secrétariat général	3,5%	4,2%	2,0%	2,4%
	Office cantonal de l'emploi	10,4%	-	7,6%	-
	Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation	2,9%	3,7%	2,4%	2,5%
	Office cantonal de l'inspection et des relations du travail	6,8%	3,7%	7,9%	0,8%
DCS	Secrétariat général	12,3%	12,0%	7,8%	6,0%
	Office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales	9,8%	6,4%	7,9%	1,3%
	Office cantonal de la culture et du sport	6,8%	-	6,5%	-

Commentaire pour les « - » dans le tableau : lorsque le nombre de personnes sous-jacent de l'unité organisationnelle est inférieur à 8, le taux d'absence n'est pas présenté pour des raisons de protection des données et de confidentialité.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

Le président :
Antonio HODGERS